

2021

Rapport de gestion succinct



GEPABU

GEPABU Personalvorsorgestiftung

Münzgraben 2 · CH-3011 Bern · Tel. 031 500 31 21
www.gepabu.ch · info@gepabu.ch

Rapport du président du conseil de fondation sur l'exercice 2021

Chers assurés,

Pendant les temps du covid-19, on a écrit tant de choses qui s'avéraient déjà dépassées avant même que l'encre n'ait séché. Et alors que nous écrivons ces lignes (en avril), un événement autrefois inconcevable s'est produit: la guerre dans un pays voisin de l'Union Européenne, non loin de nos frontières. Un événement qui peut avoir des conséquences imprévisibles pour nous tous. Comme tant d'événements imprévisibles qui se sont produits ces deux dernières années, échappant à toute planification, il semble que l'avenir nous en réserve encore d'autres.

En ce qui concerne le deuxième pilier de votre prévoyance-vieillesse, permettez-moi toutefois de vous présenter quelques faits réjouissants que nos experts et nos réviseurs ont confirmé et qui ont été pour ainsi dire gravés dans le marbre à fin 2021.

Vous avez confié votre prévoyance-vieillesse à GEPABU non seulement pour qu'elle soit gérée, entretenue et augmentée à long terme de façon solide, mais aussi pour que les effets des placements soient équitables, durables et éthiques, malgré toutes les incertitudes qui nous entourent. La direction et le conseil de fondation y sont parvenus au cours des années écoulées, comme l'ont confirmé des tiers indépendants (voyez plus loin ci-après). Grâce aux mesures précoces qu'ils ont prises, ils ont bien surmonté les défis auxquels ils ont été confrontés sur les marchés des capitaux, comme les taux d'intérêt négatifs, les exigences légales supplémentaires et l'augmentation de risques tels que les développements démographiques.

Un si bon résultat ne peut évidemment jamais être attribué à l'action d'une seule personne. Dans notre cas, il est dû en particulier aux étroites relations, très fortement empreintes de respect mutuel, mais aussi de débats factuels serrés entre la direction et le conseil de fondation ainsi que les commissions de celui-ci, en particulier la commission de placement. Sans vouloir mettre en avant des personnes de l'équipe, j'aimerais notamment remercier ici tous les membres de la direction. Ceux-ci ont accompli en 2021 leur premier exercice financier complet et ont maîtrisé avec compétence, grâce à l'effort fourni et leur savoir-faire, tous les défis non seulement administratifs mais particulièrement aussi ceux liés à la réglementation et de la législation.

J'adresse également un grand merci à mes sept collègues du conseil de fondation pour leur grand engagement, en particulier aux quatre nouveaux qui, partant de zéro, se sont familiarisés à 100% et en un temps record avec notre univers GEPABU.

Soyez tous vivement remerciés!

Grâce au travail prudent de la commission de placement, constamment marqué par des considérations liées aux risques, l'exercice financier 2021 a pu être bouclé une fois de plus par un résultat de placement tout-à-fait satisfaisant. Sur cette base, le conseil de fondation a pu, pour la troisième fois consécutive, verser des intérêts supplémentaires sur les capitaux de vieillesse des assurés actifs, cette fois-ci au taux de 3,5%. Ajouté au taux légal garanti de 1%, il en résulte un taux de rémunération total de 4,5% pour l'exercice 2021. De plus, le conseil de fondation a également décidé de verser aux bénéficiaires de rentes de vieillesse et de survivants un supplément unique allant jusqu'à CHF 1'000 au maximum selon leur rente respective.

En outre, il a renforcé les paramètres de risque: ainsi, il a porté à 124,67% le degré de couverture tout en augmentant encore les provisions. Une partie de celles-ci ont servi à abaisser le taux d'intérêt technique de 2% à 1,75%. Quel est l'avantage pour les assurés de GEPABU? En résumé, la pression sur les revenus des placements sera moins forte à l'avenir. Le rendement des placements sera plus faible, car l'actualisation des engagements futurs en faveur des assurés sera moins importante.

Un bon degré de couverture, un taux d'intérêt technique correct et des provisions correctes garantissent que GEPABU pourra aussi résister à d'éventuelles pertes sur les placements et néanmoins rémunérer les avoirs de vieillesse et verser les rentes.

Dans l'ensemble, le conseil de fondation a assuré, par sa politique, un bon équilibre entre les bénéficiaires de rentes actuels et futurs en utilisant également la période de bons rendements des capitaux en prévision d'années «maigres».

L'an dernier, le conseil de fondation a fait examiner les livres de comptes de GEPABU par une entreprise de conseils indépendante sous l'aspect de la solidité, de la couverture des obligations envers les rentiers et les assurés actifs ainsi que de ses perspectives d'avenir. Le résultat se laisse voir: même en admettant un rendement nul de l'ensemble des placements, GEPABU couvre actuellement tous ses engagements, les mesures de prévoyance nécessaires pour une poursuite éventuelle de l'augmentation de l'espérance de vie dans l'avenir et son portefeuille de placements est actuellement équilibré. Cette belle confirmation de notre orientation de notre prévoyance et de nos placements a encouragé le conseil de fondation et la direction d'affronter les défis encore inconnus de ces prochaines années.

La fortune accrue et la tâche de plus en plus difficile de gérer le capital selon nos critères d'équité, d'éthique et de durabilité ont motivé le conseil de fondation à recourir à une compétence extérieure supplémentaire. En outre, le conseil de fondation a nommé comme membre de la commission de placement une personnalité indépendante de lui-même et de la direction. Au 1^{er} janvier 2021, Patric Fuhrmann a repris la présidence de la Commission de placement. Il dirige les opérations de placement, sans droit de vote, avec le soutien actif des membres de celle-ci et de la direction. Cette année, la commission de placement accordera une attention particulière à l'orientation des placements. Nous constatons avec plaisir que l'Alliance climatique suisse nous avait déjà attribué la plus haute distinction de «visionnaire» en 2020. Nous n'allons toutefois pas nous reposer sur

nos lauriers pour autant, mais viser de façon très attentive et active une plus forte orientation de nos placements conformément à notre philosophie d'entreprise.

Nous vous sommes reconnaissants de compter parmi nos estimés retraités et assurés actifs! Nous recevrons toujours avec plaisir vos réactions et vos suggestions. Notre direction se tient volontiers à votre disposition pour répondre à toute question ou demande de votre part. Vous trouverez d'autres informations comme par exemple des actualités, des documents et des informations sur les placements sous www.gepabu.ch. Prenez donc contact avec nous ou visitez notre site web!

Je conclus mon rapport succinct par la devise de GEPABU «S'il ne vous est pas égal où vos fonds de prévoyance sont placés, GEPABU est un bon choix» et je vous adresse mes cordiales salutations!

Fondation de prévoyance du personnel GEPABU

Michael Kalenberg
Président du conseil de fondation 2021 - 2024

Berne, en mai 2022

Aperçu des principaux chiffres-clés statistiques:

Du fait de l'évolution positive des valeurs des placements en 2021, le total du bilan s'est accru de CHF 19.8 mio., s'élevant à CHF 200.6 mio. au 31.12.2021.

	2021	2020
Degré de couverture	124.67%	120.0%
Taux d'intérêt du capital de prévoyance des assurés actifs	4.50%	1,50%
Assurés actifs	1'159	1'116
Retraités	138	112
Total du bilan	CHF 200.6 mio.	CHF 180.8 mio.
Capital de prévoyance des assurés actifs	CHF 110.5 mio	CHF 102.1 mio.
Capital de prévoyance des retraités	CHF 38.7 mio.	CHF 33.8 mio.
Réserves techniques	CHF 8.4 mio.	CHF 10.7 mio.
Réserves de fluctuation de valeur	CHF 38.0 mio.	CHF 29.3 mio.
Déficit de réserve	CHF 0.0 mio.	CHF 5.7 mio.

Bilan au 31/12/2021

ACTIFS	Annexe	31.12.2021		31.12.2020	
		CHF	%	CHF	%
Liquidités + placements monétaires		12'985'542	7%	12'188'819	7%
Créances	7.1	2'658'826	1%	1'780'717	1%
Titres	6.4	98'683'559	49%	93'433'735	52%
Placements hypothécaires + prêts	6.4	18'640'000	9%	20'975'000	12%
Immeubles et participations dans des sociétés immobilières	6.4	67'656'515	34%	52'361'677	29%
Total des placements		200'624'442	100%	180'739'948	100%
Comptes de régularisation d'actifs	7.2	59'648	0%	69'469	0%
Total des actifs		200'684'090	100%	180'809'417	100%

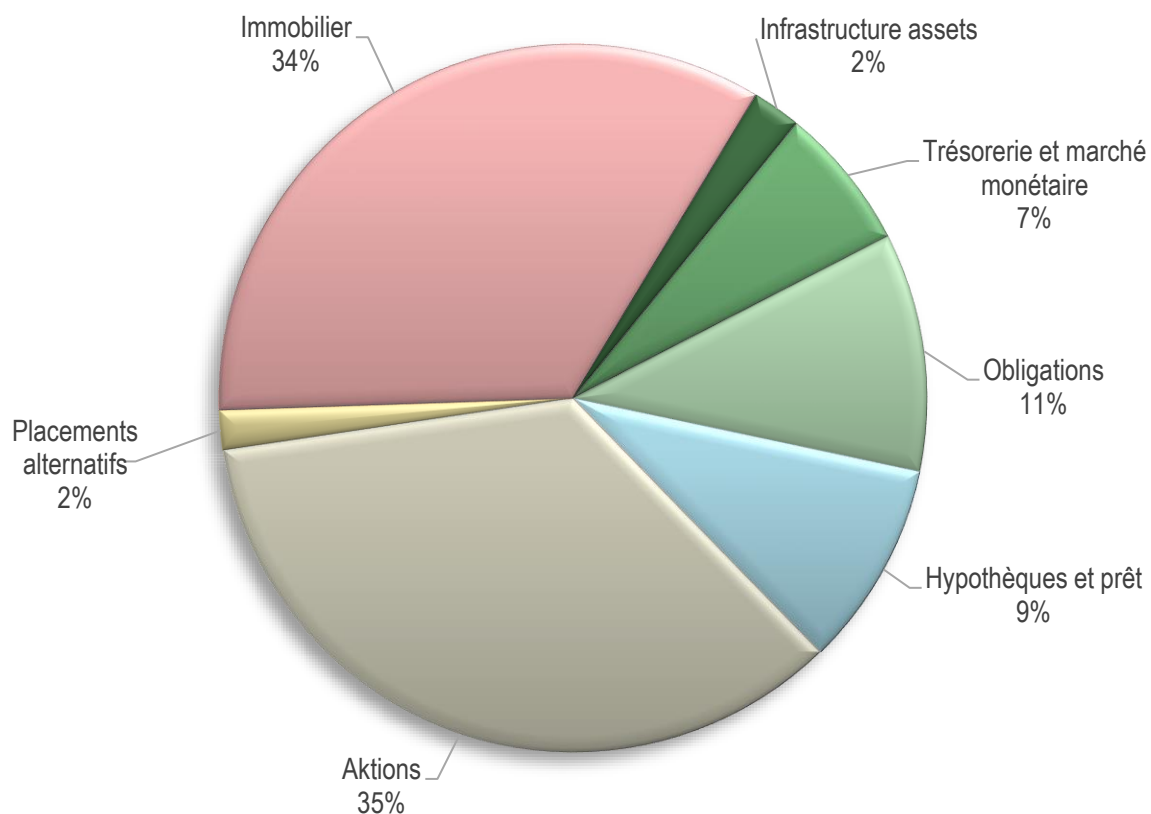
PASSIFS	Annexe	31.12.21		31.12.20	
		CHF	%	CHF	%
Prestations de libre passage + rentes	7.3	2'782'521	2%	3'429'938	3%
Banques et assurances		500'000	0%	500'000	0%
Autres engagements	7.4	143'039	0%	188'681	0%
Total exigibilités		3'425'560	2%	4'118'619	2%
Comptes de régularisation de passifs	7.5	50'000	0%	47'000	0%
Réserves de contributions des employeurs	6.8	737'376	0%	663'354	0%
Provisions non techniques	7.7	32'000	0%	32'000	0%
Capital de prévoyance des assurés actifs	5.1	110'450'756	55%	102'127'950	67%
Capital de prévoyance des retraités	5.3	38'721'711	19%	33'769'468	13%
Réserves techniques	5.4	8'399'000	4%	10'727'000	9%
Capital de prévoyance et provisions techniques		157'571'467	7%	146'624'418	88%
Réserves de fluctuation de valeur	6.3	38'017'000	19%	29'324'026	9%
Fonds disponibles					
État en début d'exercice		0	0%	0	0%
Excédent de produits (+) / de charges (-)		850'687	0%	0	0%
État à la fin de la période comptable		850'687		0	
Total des passifs		200'684'090	100%	180'809'417	100%

Compte d'exploitation du 01/01 au 31/12/2021

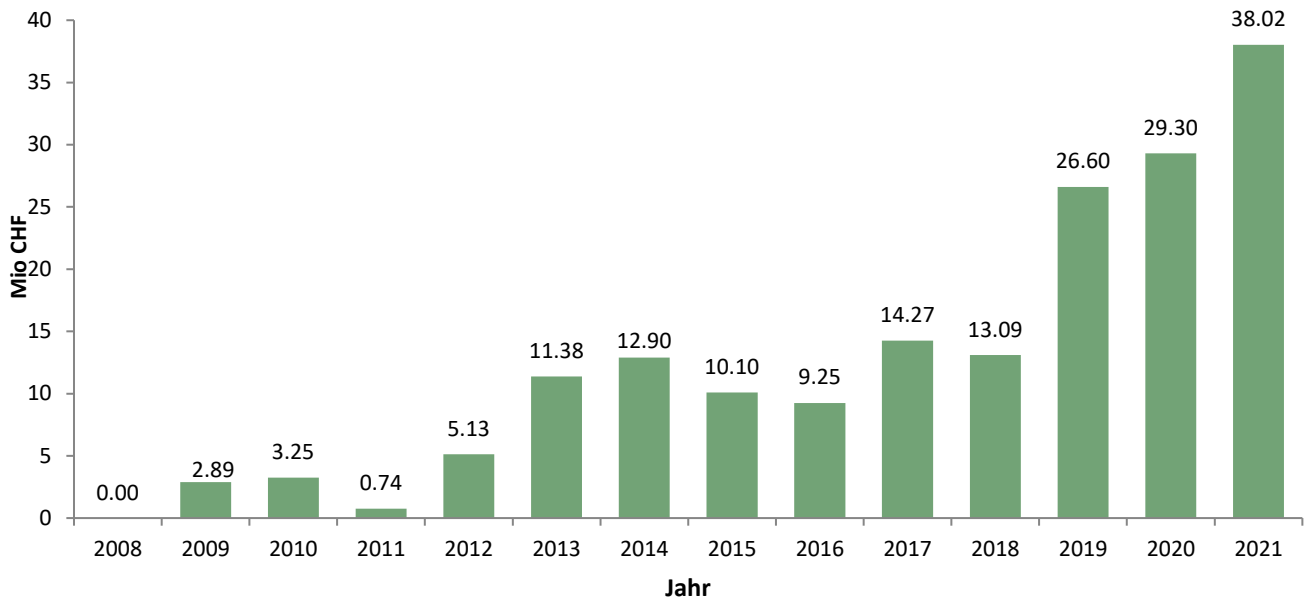
Désignation	Annexe	2021	2020
		CHF	CHF
Cotisations des employés		3'733'748	3'735'101
Cotisations des employeurs		3'910'741	3'910'588
Prélèvement sur la RCE pour financer les cotisations		-115'782	-161'822
Primes uniques et rachats		1'906'240	2'066'792
Apports aux réserves de cotisations des employeurs		189'805	211'033
Subventions au fonds de garantie		58'236	65'515
Cotisations et apports ordinaires et autres		9'682'988	9'827'207
Prestations de libre passage		8'680'484	12'032'599
Versements anticipés EPL / divorce		55'000	127'299
Prestations d'entrée		8'735'484	12'159'898
Contributions et prestations d'entrée		18'418'472	21'987'105
Rentes de vieillesse		-2'025'019	-1'627'248
Rentes de survivants		-98'690	-112'443
Rentes d'invalidité		-297'946	-147'569
Prestations réglementaires		-56'775	-42'958
Prestations en capital versées lors de la retraite		-1'667'198	-1'938'623
Prestations réglementaires		-4'145'628	-3'868'841
Prestations de libre passage en cas de départ		-7'200'202	-9'966'276
Transfert de fonds supplémentaires lors de sorties collectives		-255'422	0
Versements anticipés EPL / divorce et exonération du paiement des primes		-55'899	-146'864
Prestations de sortie		-7'511'523	-10'113'140
Sorties de prestations et de versements anticipés		-11'657'151	-13'981'981
Constitution de capital de prévoyance des assurés actifs	5.2	-3'913'257	-1'000'364
Constitution de capital de prévoyance des retraités	5.3	-4'952'243	-8'282'761
Dissolution / constitution de provisions techniques	5.4	2'328'000	-858'000
Intérêts versés sur le capital d'épargne	5.1	-4'409'549	-1'460'395
Constitution de réserves de cotisations	6.8	-74'023	-49'212
Constitution de capitaux de prévoyance / provisions techniques et Réserves de cotisations		-11'021'072	-11'650'732
Primes de risque		-23'822	-23'081
Charges d'assurances	7.6	-23'822	-23'081
Résultat net de l'activité d'assurance		-4'283'573	-3'668'688
Résultat net sur liquidités et placements sur le marché monétaire	6.6	-202'161	82'722
Résultat net sur placements hypothécaires et prêts	6.6	217'150	212'917
Résultat net sur titres	6.6	16'947'110	4'982'672
Résultat net sur immeubles	6.6	-1'585'617	2'638'743
Coûts du placement de capitaux	6.7	-1'036'584	-1'039'473
Résultat net du placement des avoirs		14'339'898	6'877'582

Dissolution (+) / constitution (-) de provisions non techniques	7.7	0	0
Autres produits		9'727	29'385
Autres produits		9'727	29'385
Charges générales d'exploitation	7.8	-432'581	-435'479
Frais de marketing et de publicité		-9'818	-6'703
Frais de courtage		-18'698	-19'046
Organe de révision et expert en prévoyance professionnelle		-53'188	-56'543
Autorité de surveillance		-8'105	-8'251
Charges administratives		-522'390	-526'020
Excédent de produits avant constitution de la réserve de fluctuation de valeur		9'543'662	2'712'259
Constitution de la réserve de fluctuation de valeur	6.3	-8'692'975	-2'712'259
Excédent de produits (+) / de charges (-)		850'687	0

Catégories de placement en %



Réserves de fluctuation de valeur en mio. CHF



Direction

Depuis le 1.5.2020, la direction est entre les mains de la société Gigandet + Halter GmbH, Berne

Conseil de fondation:

L'organe faïtier de GEPABU est le conseil de fondation, composé de façon paritaire. Il compte au moins 4 membres. L'assemblée des délégués s'est tenue le 27/10/2020 et a réélu le conseil de fondation pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2024 comme suit:

Nom:	Fonction,	Représentant	Durée du mandat
Lorenz Frauchiger *	membre	Sal.	01.01.2021 – 31.12.2024
Michael Kalenberg	Président	Sal.	01.01.2021 – 31.12.2024
Lukas Schär	membre	Sal.	01.01.2021 – 31.12.2024
Nadine Masshardt	membre	Sal.	01.01.2021 – 31.12.2024
Elisabeth Bosshart	Vice-présidente	Empl.	01.01.2021 – 31.12.2024
Christian Loosli *	membre	Empl.	01.01.2021 – 31.12.2024
Yvan Rielle	membre	Empl.	01.01.2021 – 31.12.2024
Silvia Strub	membre	Empl.	01.01.2021 – 31.12.2024

* membre de la commission paritaire de placement

Commentaires sur le placement de la fortune et le résultat net des placements de la fortune

Depuis le 01/10/2015, UBS SA est chargée, en tant que banque dépositaire, du reporting et de la comptabilité titres (global custodian). Les deux gestionnaires de fortune Arete Ethik Invest AG, Zurich, et Vontobel Asset Management AG, Zurich, sont mandatés par GEPABU

GEPABU applique complètement l'«initiative Minder» au moyen d'un vote par procuration, c'est-à-dire qu'elle vote elle-même lors des différentes assemblées générales (conformément à l'art. 22 ORAb). GEPABU informe ses assurés sur ses positions de vote selon l'art. 23 ORAb au moins une fois par an au moyen d'un «Rapport succinct de vote» sur le site internet de GEPABU (www.gepabu.ch). La dernière publication a eu lieu pour la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

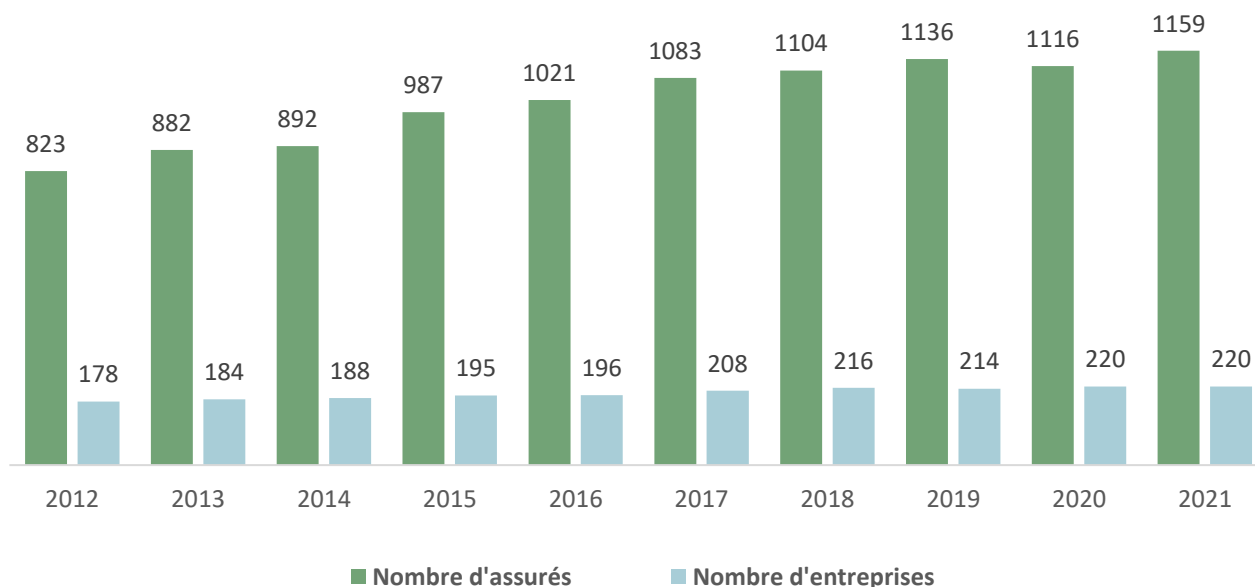
Les principes de la stratégie de placement de la fortune sont inchangés. A partir du 01/11/2019, outre la couverture de change, la couverture des variations de cours et des taux d'intérêt sont autorisées.

Les réserves de fluctuation de valeur ont pu être augmentées et ont atteint 100% de leur valeur-cible.

Personnes assurées / Entreprises affiliées

Le nombre d'entreprises affiliées n'a pas changé. En revanche, l'effectif des assurés a de nouveau augmenté.

Croissance des 10 dernières années



Plans de prévoyance

La fondation de prévoyance du personnel GEPABU propose 10 plans de prévoyance différents, financés par les employeurs et les employés. Les plans de prévoyance enveloppants ont pour but d'offrir en tout temps une solution de prévoyance optimale aux assurés. Dans ce contexte, l'assuré peut porter l'accent de sa prévoyance sur la couverture du risque d'invalidité et de décès ou sur l'épargne en vue de la vieillesse.

Tous les plans se basent sur la primauté des cotisations pour l'épargne-vieillesse et sur la primauté des prestations pour les risques d'invalidité et de décès. GEPABU supporte elle-même le risque actuariel de la vieillesse. Elle ne supporte elle-même les risques actuariels de décès et d'invalidité que dans la mesure des valeurs attendues; dans ce domaine, il existe un contrat de réassurance stop-loss pour les excédents de dommages auprès de Swiss Life.